



PV AGO CDTIR 22 octobre 2023

Début de la réunion 9h30.

Présents :

Jacques ALBI - Olivier CASSINI – Régis CHAMBRE - Richard COUTURIER - Loriane LAFARGUETTE – Patrick MALCUIT - Didier MASQUELIER - Christophe NICQUEVERT - Camille PERRIN - Christian RAVIDAT - Jean Marie ROUSSEING – Pierre NOUAILLE – Jean Michel SCHREK – Jacques DEMICHEL – Franck LE POTTIER - Dominique BERTOZZI

Excusés :

Dominique ARPAILLANGES

Signature de la feuille de présence et vérification du quorum (annexe 1).

Ouverture de la séance :

Le Président Christophe NICQUEVERT a répondu aux remarques écrites de Jacques ALBI :

Par rapport au PV AGO 2022 :

Le terme ‘unanimité’ ne convenait pas, mais le fait qu’il n’y ait pas de vote contre et 5 votes pour rendait la décision approuvée.

Richard COUTURIER indique que les chèques de remboursement des engagements aux compétitions sont prêts, il est remarqué que la fin de saison est effectivement, d’après la Fédération, au 31 Aout.

La phrase du PV AGO ne s’adressait qu’aux membres du comité directeur, celui-ci a d’ailleurs étendue cette disposition lors de la précédente réunion du comité directeur.

Le pass sport est promu par le cdos, mais celui-ci n’est ni l’organisme décisionnaire ni l’organisme payeur.

Le règlement intérieur est celui de mai 2021, écrit sous la présidence de didier Masquelier.

Ordre du jour :

- 1 Rappel PV AGO 23 octobre 2022 pour approbation.
- 2 Rapport moral du Président pour approbation.
- 3 Rapport sportif – Jean marie ROUSSEING
- 4 Rapport formation - Didier MASQUELIER
- 5 Rapport financier – Richard COUTURIER – pour approbation et quitus des commissaires aux comptes.
- 6 Budget prévisionnel.
- 7 Le comité directeur.
- 8 Transfert de la Fonction de Trésorier.
- 9 Questions diverses.

PARTIE I: PV AGO :

- Conformément à l’usage le contenu du procès-verbal de la dernière AGO du 23 octobre 2022 est soumis à approbation.
- Approbation du PV de L’AGO du 23 octobre 2022 par l’ensemble des présidents de club présents.

PARTIE II : Rapport moral :

- Organisation du comité : nous devons mieux répartir les tâches au niveau des membres du comité directeur.
- Démission d'Annie Bezeaud acceptée pour changement de département, nous la remercions de son implication auprès de nous.
- Point des subventions Europe et Nationales

L'Europe n'a pas répondu à nos demandes de subventions et pas de subventions nationales pour nos projets.

Points positifs de l'année

1. Présence de compétiteurs corréziens sur des CDF et Grand Prix:

Le Club de Meymac a présenté une équipe au GRAND PRIX DE FRANCE TAR et nous l'en félicitons. Un petit club peut donc faire une équipe, œuvrons pour que les autres clubs de Corrèze suivent l'exemple du CATM.

2. Augmentation des licenciés et compétiteurs (voir annexe 2) :

Il est remarquable (et encourageant) de remarquer que sur l'ensemble des clubs de Corrèze, il y avait 416 licenciés en 2004 et qu'en 2023 il y a 958 licenciés ! (il peut y avoir quelques différences dues aux mutations et seconds clubs). Cette augmentation du nombre de licenciés pourrait apporter des problèmes de structure et de jours d'ouverture dans certains clubs.

3. Formations des arbitres :

La date de remise à niveau des arbitres est prévue le 4 novembre à 9h00 à Tulle pour la saison hiver et le 3 février 2024 à 9h00 à Ussel pour la saison été.

Les futurs candidats à l'arbitrage sont invités à ces sessions de remise à niveau.

4. Présence du comité lors de réunion d'instances départementales :

Le CDTir 19 est présent aux différentes réunions proposées par les instances départementales, il est à noter qu'à la journée du 14 juillet, le CDTir a répondu présent à la manifestation sportive de SEDIERES.

Points négatifs de l'année :

1. La corrézienne ne trouve pas son public

Nous ne connaissons pas les raisons de l'échec de la Corrézienne et nous sommes à l'écoute de toute suggestion pour faire avancer le projet.

2. Inscriptions et règlement des compétitions

Intervention de Jean Marie ROUSSEING : Le planning et les feuilles d'engagement sont envoyées 3 semaines avant les dates de compétitions, il est indispensable que les compétiteurs remplissent correctement les feuilles d'engagement afin d'éviter les allers et retours de courrier et les confusions ou les malentendus le jour des épreuves et de donner à J.M ROUSSEING un travail supplémentaire inutile.

Les règlements de participation aux engagements sont à payer AVANT les compétitions et à transmettre, avec les feuilles d'engagement, aux présidents des clubs concernés et ce sont eux qui payent pour les compétiteurs engagés.

Les engagements sont à régler AVANT le jour de la compétition par chèque ou virement global par le club.

Les règlements pour les engagements seront à mettre à l'ordre du comité départemental de tir 19.

3. Echec du projet EDT et JO

Le projet de Loriane LAFARGUETTE n'a malheureusement pas abouti, il a été impossible de trouver des places pour les jeunes tireurs aux qualifications de tir aux JO

PARTIE III : ARBITRAGE :

COMPTE RENDU ARBITRAGE

Constat : Il n'y a toujours pas assez d'arbitres malgré une amélioration cette année !

1 arbitre départemental ISSF

2 arbitres régionaux ISSF

1 arbitre régional TAR

Jean Marie ROUSSEING fait de nouveau appel à candidature à tous les clubs de Corrèze !!

Il est important de noter que, si nous n'avons pas assez d'arbitres dans le département, le CDTir n'aura plus vocation à exister puisque c'est son rôle principal d'organiser les compétitions ! C'est véritablement une question de survie du CDTir 19.

Il est important de rappeler que plus il y a d'arbitres moins la charge présente est importante pour chacun !

D'autres freins aux candidatures à l'arbitrage sont relevés :

- Ceux liés aux carrières professionnelles,
- Ceux liés aux charges familiales,
- Ceux liés aux charges financières, le tir restant un sport relativement coûteux.

Pour être arbitre TAR, il est important de rappeler qu'il faut d'abord être arbitre ISSF départemental.

Pour valider une compétition départementale il faut la présence d'un arbitre national.

REMARQUES :

1/ Stabilité dans le nombre de tirs après la période COVID, avec toute fois une forte augmentation des tirs pour le TAR

2 / Les inscriptions doivent impérativement passer par le président ou par le responsable des compétitions!!

3/ Plus aucune inscription donnée hors délais ne sera prise en compte!!!

4/Pour permettre aux arbitres de participer et suivant le nombre de compétiteurs les arbitres pourront tirer la veille.

Pour la Saison 2022-2023

Le CD 19 a organisé 7 Compétitions :

Les Départementaux suivants :

1. 10 M,
2. CDFDC 10 M,
3. EDT,
4. AA,
5. TAR,
6. 22 Rimfire
7. ISSF 25-50 M

DEPARTEMENTAUX 10 M

BRIVE 12 novembre 2022

Nombre total d'engagements : 30 tirs

Carabine 10 mètres : 8 tirs

Pistolet 10 mètres : 19 tirs

Pistolet standard : 2 tirs

Pistolet vitesse : 1 tir

CDFDC 10 M

TULLE 17 décembre 2022

Nombre total d'engagements : 05 Equipes

Carabine 10 mètres : 1 Equipe (CSA 126°)

Pistolet 10 mètres : 3 Equipes (STB, CATM, CSA 126)

Pistolet 10 mètres EDT : 1 Equipes (STB)

EDT

TULLE 04 mars 2023

Nombre total d'engagements : 9 tirs

Pistolet 10 mètres Ecoles de Tir : 4 tirs Carabine 10 mètres Ecoles de Tir : 5 tirs

22 RIMFIRE

TURENNE 15 avril 2023

Nombre total d'engagements : 11 tirs

Carabine 22 LR Rimfire : 11 tirs

TAR Ussel et Meymac

Du 06 , 07 et 08 mai 2023

Nombre total d'engagements : 89 tirs

Fusil Répétition manuelle : 10 tirs

Fusils Modifiés Gros Calibre : 6 tirs

Fusils Modifiés Petit Calibre : 5 tirs

FSA - Gros Calibre : 6 tirs

FSA - Petit Calibre : 4 tirs

Carabine d'initiation militaire 22 lr : 11 tirs

Carabine 22 semi-auto TAR : 13 tirs

Pistolet / Revolver : 13 tirs

Pistolet Vitesse Réglementaire : 16 tirs

PARTIE IV : FORMATIONS :

Le département Formation de la Corrèze est toujours présent, malgré un "Stand Bye" forcé en raison des difficultés de la Ligue à déléguer ses pouvoirs.

Néanmoins, tous les ans, nous faisons une remise à niveau des arbitres en poste :

- Trois Session ; hiver 10 M – été 25/50 M – TAR.
- Préparation aux examens des candidats arbitres, ou passage au grade supérieur.
- Cette année, il y aura une démonstration de la pratique du tir couché à 50 M, auprès de l'école de tir à USSEL.
- Prochainement une journée "sécurité" auprès du club de tir du 126 RI.
- Je propose une journée découverte auprès du club de CHAMBERET.
- Le département Formation reste à la disposition et à l'écoute de tous les clubs.

Pour postuler au poste d'animateur, le candidat devra avoir les prés-requis nécessaires à savoir le PSC1 (certificat d'aptitude à l'accueil du public).

La journée de recyclage des animateurs et initiateurs est fixée au 07 février 2024 et ne concerne que les animateurs et initiateurs en titre.

Les prés-requis pour le PSC1 seront mis en place sous forme de formation, la demande est faite aux présidents des clubs de Corrèze pour les éventuelles candidatures à cette formation PSC1 qui sera planifiée en 2024.

PARTIE V : FINANCES :

Se référer à l'annexe 3

PARTIE VI : PREVISIONNEL :

Se référer à l'annexe 4

PARTIE VII : Le comité directeur :

Patrick MALCUIT est coopté au comité directeur du CDTIR19 avec 1 voix contre et 9 voix pour, en remplacement d'annie BEZEAUD.

PARTIE VIII : TRESORIER

Le trésorier est désormais Patrick MALCUIT

Le trésorier adjoint est Richard COUTURIER qui passera RDA.

PARTIE IX : Questions diverses :

1. Nouvelles du SIA

Normalement, le SIA sera opérationnel dès janvier 2024 suite à la mise à jour de l'infographie du 17/10/2023

2. ISR DPX

12 tireurs devraient participés aux départementaux ISR à Treignat (Allier).

3. Evaluation des besoins formation 821 – ISR – TAR armes épaulés

Il est demandé aux présidents de clubs de faire remonter au CDTIR19 la liste des personnes désireuses de participer à ces journées de formation qui seront axées sur l'explication de ces différentes disciplines.

4. Evaluation armes de poing

Idem pour les armes de poing.

D'autres précisions ont été abordées, à savoir :

- Lors des déplacements à fin de compétitions, en cas de contrôle par la Gendarmerie ou par la Police, il est préférable de se munir de la convocation à la compétition concernée.
- En réponse à la question de Jacques ALBI, Régis CHAMBRE indique que les tirs TLD au camp de la Courtine sont opérationnels, il faut se rapprocher d'Eric SEZALORY, président de la cellule TLD. sezalory_eric@orange.fr
- Un responsable PRS 22 est en poste au club ATU à Ussel, merci de vous rapprocher de Cyril BRULEY cyril.bruley@orange.fr
- Richard COUTURIER se propose d'animer de nouveau des formations à la discipline RIMFIRE,
- Les personnes désireuses de s'informer sur la discipline « Hunter Loisirs » il est possible de s'informer sur le site : <https://www.benchrestinfo.fr/>
- Richard COUTURIER rappelle que les visites domiciliaires par la Gendarmerie ou la Police pour l'ouverture des coffres et/ou des photographies d'armes sont illégales !

CLÔTURE et FIN D'ASSEMBLEE GENERALE

Le secrétaire Dominique BERTOZZI

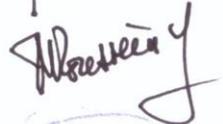


Vu le président Christophe NICQUEVERT le 23/10/2023



ANNEXE 1 : feuille de présence

2017 01/14/2017
2017 01/14/2017
Feuille de présence

	NOMBRE DE VOIX	NOM	SIGNATURE
TC NEUVICOIS	3	CASSINI	
ASTRE	4	DEMICHÉL	
CAT MEYMACOIS	3	NOUAILLE	
CIBLE CHAMBERTOISE	1	MALCUIT	
CSA 126 RI	4	ROUSSEING	
SC MARCILLACOIS	3	SCHREK	
AT USSELLOISE	4	CHAMBRE	
MATT	1	POUVOIR	
ST BRIVISTE	7	ALBI	
CT TULLISTE	2	LE POTTIER	

Annexe 2 : Evolution nombre de tireurs

2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
39	39	37	39	41	41	52
16	14	16	17	24	38	44
35	36	37	33	30	24	26
15	14	0	0	0	0	0
51	59	56	56	54	58	64
22	22	23	27	31	29	33
49	50	52	56	58	61	62
21	20	21	19	9	19	19
115	109	126	139	172	173	177
53	53	45	43	41	35	32
416	416	413	429	460	478	509

2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
54	54	55	56	63	67	74
40	41	44	41	36	46	43
27	26	29	32	40	48	45
0	13	19	8	13	12	7
77	79	92	97	89	97	103
33	36	38	43	54	61	62
63	64	71	75	73	92	82
18	17	24	24	30	36	29
193	214	200	189	200	230	201
31	35	34	31	34	26	31
536	579	606	596	632	715	677

2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
69	77	88	78	90
45	48	71	85	102
58	52	53	58	54
8	6	4	6	14
104	110	105	115	136
65	65	63	87	96
99	129	143	141	142
18	16	15	16	16
219	219	216	242	272
27	25	22	25	36
712	747	780	853	958

Annexe 3 : Finances

DEPENSES

FRAIS DE RESTAURATION

24-sept.	76,90 €	Restauration réunion CD 19	8776435
17-oct.	98,50 €	restauration stage "SIUS" brive	8776420
23-oct.	332,50 €	restauration A.G. CD 19- TULLE	8776423
12-nov.	149,40 €	Restauration arbitres Départemental 10M	8776427
17-déc.	72,60 €	restauration arbitres CFDC Brive	8776449
07-févr.	76,40 €	restauration formation arbitres	8776383
22-févr.	51,00 €	restauration formation arbitres	8776381
04-mars	123,80 €	restauration arbitres E.D.T.	8776392
07-mars	81,00 €	restauration formation arbitres	8776398
18-mars	119,80 €	restauration stage arbitre	8776403
22-mars	81,00 €	restauration formation arbitres	8776404
04-avr.	60,00 €	restauration stage arbitre tulle	8776411
08-avr.	80,00 €	restauration arbitre RIMFIRE Brive	1332793
23-avr.	220,00 €	restauration arbitres 25/50issf beive	1332795
08-juil.	164,40 €	restauration réunion cd19+PDT	1332813

1787,3

FRAIS KILOMETRIQUE

24-sept.	38,00 €	frais KM réunion cd 19 - tulle D.M	8776429
24-sept.	30,40 €	frais KM réunion cd 19 - tulle D.A.	8776430
24-sept.	32,68 €	frais KM réunion cd 19 - tulle D.B.	8776431
24-sept.	38,00 €	frais KM réunion cd 19 - tulle R.C.	8776432
24-sept.	26,60 €	frais KM réunion cd 19 - tulle C.N.	8776433
24-sept.	22,80 €	frais KM réunion cd 19 - tulle JM.R.	8776434
17-oct.	72,96 €	formateur SIUS JL GAYAUDON	8776424
20-oct.	19,00 €	FRAIS KM - liaison achat R.C.	8776437
22-oct.	100,00 €	FRAIS KM 6 FORMATEURS "P.R.S."	8776422
23-oct.	38,00 €	frais KM réunion cd 19 - tulle R.C.	8776438
23/10	26,60 €	frais KM réunion cd19CN	8776457
29-oct.	38,00 €	frais KM réunion cd 19 - tulle D.M	8776439
29-oct.	41,80 €	frais KM réunion cd 19 - tulle R.C.	8776426
29-oct.	22,80 €	frais KM reunion "arbitres"-tulle	8776440
29-oct.	26,60 €	frais KM réunion cd19CN	8776456
12-nov.	67,00 €	frais KM Ch.Dpt 10M Brive DM +indem	8776444
12-nov.	29,00 €	frais KM Ch.Dpt 10M Brive RC +indem	8776446

12-nov	55,6	frais km arbitre 10M Brive cn	8776455
12-nov.	34,20 €	frais km arbitrage 10M Brive CR	8776388
17-déc.	25,20 €	frais km arbitrage CFDC	8776450
17-déc.	136,95 €	frais km représentation/arbitrage DM	8776451
17-déc.	55,60 €	frais km arbitrage brive CFDC cn	8776454
07-févr.	51,60 €	frais km stage arbitre	8776382
07-févr.	44,20 €	frais km stage arbitre	8776379
07-févr.	26,60 €	frais km stage arbitre	8776460
08-févr.	30,80 €	frais km liaison munitions	8776385
13-févr.	15,20 €	frais km liaison banque	8776384
22-févr.	26,60 €	frais km stage arbitre	8776459
23-févr.	22,80 €	liaison ciblerie tulle JMR	8776380
04-mars	36,60 €	frais km arbitrage	8776458
04-mars	32,68 €	frais km reunion cd 19 DB	8776397
04-mars	35,80 €	frais km reunion cd 19 JMR	8776396
04-mars	43,00 €	frais km reunion cd 19 DM	8776395
04-mars	53,00 €	frais reunion cd 19 RC	8776393
04-mars	48,00 €	frais km arbitrage E.D.T. TULLE	8776391
07-mars	43,00 €	frais km formation arbitre	8776394
18/13	27,52 €	frais km stage arbitre	8776399
18-mars	43,00 €	frais kmstage arbitre	8776400
18-mars	17,20 €	frais km arbitre	8776401
18-mars	30,10 €	frais km stage arbitre	8776406
18-mars	25,80 €	frais km stage arbitre	8776402
22-mars	157,60 €	frais km arbitre 25/50 brive DM	1332809
22-mars	43,00 €	frais km formation arbitre	8776405
22-mars	30,10 €	frais km formation arbitre	8776407
22-mars	47,40 €	frais km formation arbitre	8776415
25-mars	68,80 €	FRAIS KM arbitrage A.A. MEYMAC	1332810
25-mars	100,30 €	FRAIS KM arbitrage A.A. MEYMAC	8776419
25-mars	70,20 €	FRAIS KM arbitrage A.A. MEYMAC	8776414
25-mars	46,12 €	FRAIS KM arbitrage A.A. MEYMAC	8776408
29-mars	30,10 €	frais km liaison prefecture C.N.	8776409
04-avr.	48,80 €	frais km formation arbitre	1332811
04-avr.	30,10 €	frais km formation arbitre	8776413
04-avr.	49,20 €	frais km formation arbitre	8776418
05-avr.	68,80 €	frais km liaison subvention	1332792

08-avr.	91,70 €	frais km arbitrage RIMFIRE Brive	1332804
08-avr.	10,00 €	indemnités arbitrage RIMFIRE Brive	8776417
08-avr.	78,80 €	frais km arbitrage RIMFIRE Brive	1332812
22-avr.	183,40 €	frais km arbitrage 25/50 brive	1332805
22-avr.	20,00 €	indemnités arbitrage 25/50ISSF Brive	1332794
22-avr.	56,44 €	frais km arbitrage 25/50 brive	1332808
07-août	43,00 €	frais km arbitre T.A.R	1332801
07-mai	90,30 €	frais km arbitre T.A.R	1332802
07-mai	288,00 €	frais km arbitre T.A.R	1332800
07-mai	223,50 €	frais km arbitre T.A.R	1332799
07-mai	147,00 €	frais km arbitre T.A.R	1332803
07-mai	57,70 €	frais km arbitre T.A.R	1332807
07-mai	46,98 €	frais km arbitre T.A.R	1332806
08-juil.	43,00 €	frais km réunion cd 19	1332816
14-juil.	64,00 €	frais km -protion SEDIERES	1332815
14-juil.	34,40 €	frais km -protion SEDIERES	1332823
14-juil.	42,00 €	frais km -protion SEDIERES	1332824

3942,03

FRAIS FONCTIONNEMENT

25-sept.	11,99 €	Logiciel "office 365" pour ordi(s) cd 19	8776436
20-oct	125,98 €	mise à niveau informatique "SDD" ordi	8776421
02-nov.	45,07 €	consommables-JM.R	8776441
09-nov.	51,78 €	consommables-JM.R- imprimante	8776442
09-nov.	12,99 €	petits matériels JM.R	8776443
24-nov.	13,92 €	frais postaux-timbres	8776445
12-déc.	60,00 €	mise à niveau informatique "SDD" ordi	8776387
26-janv.	154,96 €	consommables imprimantes JMR	8776452
28-févr.	74,99 €	consommables imprimantes RC	8776389
23-mars	47,92	consommables imprimantes DM	8776416
02-mai	25,00 €	petits matériels arbitres	1332796
03-mai	90,59 €	hebergement site internet	1332818
28-juin	13,20 €	affranchissement ptt	
05-juil.	61,00 €	vêtements arbitres	1332817
31-août	180	RB-engagements compétitions-clubs	1332825
31-août	336	RB-engagements compétitions-clubs	1332826
31-août	186	RB-engagements compétitions-clubs	1332827
31-août	138	RB-engagements compétitions-clubs	1332828
31-août	54	RB-engagements compétitions-clubs	1332829
31-août	204	RB-engagements compétitions-clubs	1332830
31-août	66	RB-engagements compétitions-clubs	1332831

04-mars	77,00 €	cadeaux tireurs EDT	8776378
04-mars	27,86 €	cadeaux tireurs EDT	8776461
22-avr.	63,00 €	/médailles/récompenses	8776412
18-févr.	66,75 €	ABONNEMENT SITE INTERNET	8776390

2188

10-oct.	3,00 €	frais tenue de compte	PRELEV
11-avr.	3,15 €	frais tenue de compte	PRELEV
11-juil.	3,15 €	frais tenue de compte	PRELEV
10-janv.	3,00 €	frais tenue de compte	PRELEV

12,3

2200,3

INVESTISSEMENTS

19-mai	3 008,00 €	cibles électroniques	8776410
20-juil.	230,99	SONO mobile	1332820

3238,99

RECETTES

licences	subv	engagements	divers
8 176,00 €	6 790,00 €	1 276,00 €	0,63

synthese

frais déplacement	3942,03
frais repas	1787,3
fonctionnement	2200,3
investissement	3238,99
Total dépenses	11168,62
recettes	16242,63
balance	5074,01

Annexe 4 : Prévisionnel

	2021/2022	PREVISION	REA	PREV
COMPTE DE	RESULTAT	DEPARTEMENTAL		2023/2024
2021/2022		2022 / 2023		
PRODUITS		PRODUITS		
cotisations	6672	7000	8 176,00 €	10 000,00 €
subventions	440	2200	6 790,00 €	5 000,00 €
compte	0,04	0,04	0,63 €	150,00 €
compétitions	670	750	1 276,00 €	1 300,00 €
	7782,04	9950,04	16 242,63 €	16 450,00 €
CHARGES		CHARGES		
investissement	3062,63	2000	230,99 €	2 000,00 €
aide club	924	910,31	3 008,00 €	2 000,00 €
déplacements	2142,2	2500	3 942,03 €	4 200,00 €
restauration	840,2	1000	1 787,30 €	3 087,40 €
petits matériels	120	250	181,85 €	650,00 €
consommables	509,31	700	428,33 €	500,00 €
frais bancaire	39	12	12,30 €	12,60 €
compétitions	1222,43	1500	1 577,82 €	2 000,00 €
divers	49	1077,73		
	8859,77	9950,04	11168,62	14 450,00 €
résultat			5074,01	
trésorerie	23911,69	22833,96	15689,09	
livret A	31/08/2021	31/08/2022	10000	2000
			25689,09	

Ligue de Tir du Limousin

Calendrier Prévisionnel Saison 2023 / 2024

Mise à jour du **29 / 09/2023**

	DEPTX COR-REZE	DEPTX CREUSE	DEPTX HAUTE VIENNE	DEPTX Dates Limites	Dates envoi des résultats	Régionaux Date fixées par la Ligue	Fiches engagements Dates limites de réception	Championnat de France
Carabine Pistolet 10m PARA-TIR	12 novembre 2023 ST BRIVE	18 &19 novembre 2023 STSG	18 &19 novembre 2023 SSLT	03-12 2023	04/12 2023	06&07-01-2024 STB	15-01-2024	Du 12 au 17 février 2024 TARBES
Arbalète Field 18m		18 &19 novembre 2023 STSG	02&03 décembre SSLT	03-12-2023	04/12 2023	13&14-01-2024 SSLT	15-01-2024	Du 12 au 17 février 2024 TARBES
CDF Clubs 18 m		18 &19 novembre 2023 STSG	02&03 décembre SSLT	03-12-2023	04/12 2023	13&14-01-2024 SSLT	15-01-2024	Du 12 au 17 février 2024 TARBES
Cible Mobile 10m			12 novembre SSLT	12-11 2023	04/12 2023	17-12-2023 SSLT	15-01-2024	Du 12 au 17 février 2024 TARBES
Championnat France Clubs 10m Seniors + EDT	Samedi 16 décembre STB BRIVE	11&12 novembre 2023 STSG	9&10 décembre SSLT	17-12-2023	17 /12 2023	27&28-01-2024 STB	05-02-2024	Du 16&17 mars 2024 HAGUE-NAU
Arbalète Field IR 900			31 mars SSLT	31 mars 2024	01 avril 2024	28 avril 2024 SSLT	06-05-2024	Du 07 au 09 juin 2024 BAR LE DUC
Armes anciennes	Dimanche 3 mars CATM MEYMAC	09 mars 2024 Matin STPB	24&25 février ASTIRA	10 mars 2024	11 mars 2024	06&07 Avril 2024 SSLT	15-04-2024	Du 16 au 19 mai 2024 Volmerange les Mines
Ecole de Tir 10m	Samedi 17 février C.T. TULLE	09 mars 2024 STSG	9 & 10 mars CTPA	17 mars 2024	18 mars 2024	06 Avril 2024 STSG	08-04-2024	Du 09 au 12 mai 2024 CHALONS en CHAMPAGNE
Tir Armes Réglementaires	30/31/Mars / 1Avril AT Ussel	30 mars 2024 STPB	23&24 mars CTV	1 avril 2024	02 avril 2024	04&05mai 2024 SSLT	13-05-2024	Du 14 au 16 juin 2024 VITROLLES
Pistolet 25+VO Carabine 50m Pistolet libre PARA-TIR	27&28 avril STB Brive	27&28 avril 2024 STSG	20&21 avril SSLT	28 avril 2024	29 avril 2024	01&02juin 2024 STSG	03-06-2024	Du 03 au 10 juillet 2024 MOULINS
Championnat France des Clubs 25M /50M	27&28 avril STB Brive	27&28 avril 2024 STSG	20&21 avril SSLT	28 avril 2024	29 avril 2024	01&02juin 2024 STSG	03-06-2024	Le 07 juillet 2024 MOULINS
Silhouettes Métalliques		09 mars 2024 Après-midi STPB	13&14 avril CTV	14 avril 2024	15 avril 2024	25&26mai 2024 CTV	03-06-2024	Du 07 au 13 juillet 2024 Volmerange les Mines
BENCH REST RIMFIRE	24 février STB BRIVE		17&18 février SSLT	25 février 2024	26 février 2024	31mars 2024 SSLT	08-04-2024	Du 09 au 10 mai 2024 VITROLLES
ISR	23&24 mars TREIGNAT							
LA LIMOUSINE						29 juin 2024		